

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario au 30 septembre 2017

Mise à jour au 30 septembre 2017

- **Le ratio de solvabilité médian est de 91 % (par rapport à 89 % au 30 juin 2017)**
- **Pour 58,3 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %**
- **Pour 18,2 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %**

La situation des régimes de retraite à PD s'est améliorée, le ratio de solvabilité passant à 91 % au

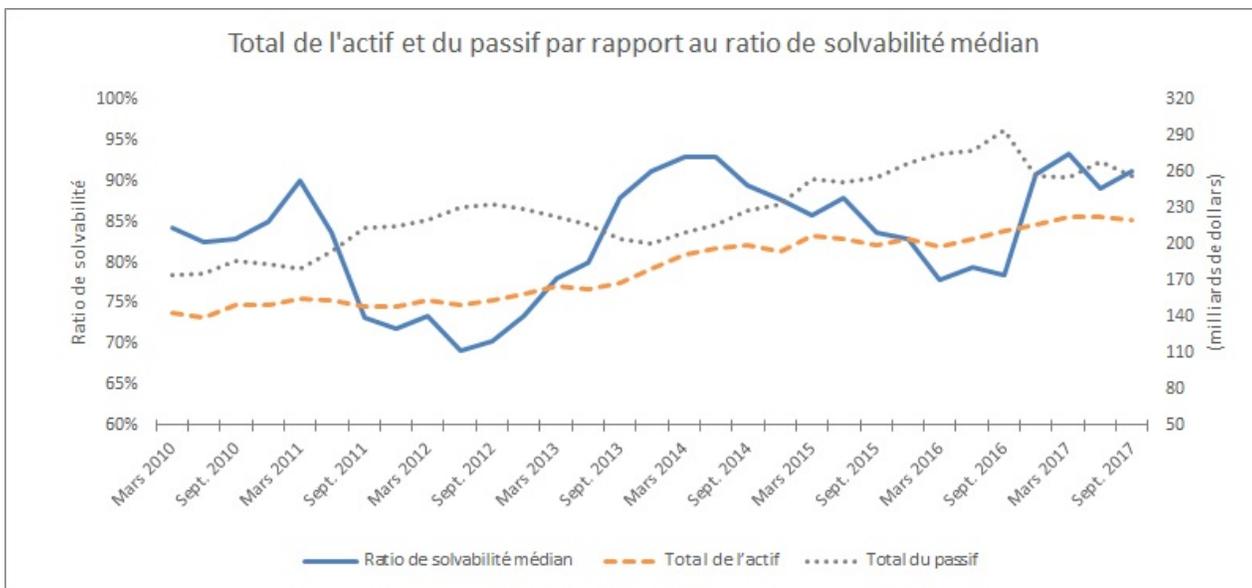
30 septembre 2017, comparativement à 89 % au 30 juin 2017. La hausse du ratio de solvabilité médian est essentiellement attribuable à une augmentation des taux d'intérêt de la valeur de rachat (VR) – par rapport auxquels le passif de solvabilité exerce un important effet de corrélation. Neutralisant en partie l'avantage d'un passif de solvabilité inférieur apporté par des taux d'intérêts supérieurs, les retours de l'indice obligataire Universe FTSE TMX se sont trouvés atteints par la même augmentation de rendement, et ils ont reculé de 1,8 % au troisième trimestre. Les rendements des marchés des actions pour l'indice MSCI Monde ont été mobilisés en fin de trimestre pour demeurer positifs et ont rapporté 1,0 % pour le trimestre, alors que les rendements du portefeuille pour la période annuelle sont restés très solides, à 8,2 %. Malgré l'appréciation du dollar canadien, les rendements des marchés nationaux des actions de S&P/TSX au troisième trimestre se sont avérés robustes, à 3,7 %, après avoir affiché un gain relativement faible de 0,7 % pendant le premier semestre. Le rendement médian net du régime après dépenses pour le troisième trimestre de 2017 était d'environ 0,4 %, ce qui a contribué légèrement à la baisse de solvabilité pour ce trimestre.

Après l'introduction en mai, par le gouvernement de l'Ontario, d'un cadre de solvabilité pour les régimes à PD, la nouvelle mesure d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité (option 8) est entrée en vigueur le 1er juillet 2017. Pour les rapports de régimes non exclus avec des dates d'évaluation fixées au 31 décembre 2016 ou après, et avant le 31 décembre 2017, la nouvelle option 8, qui allège la capitalisation du déficit de solvabilité, permet de reporter jusqu'à 24 mois le début de la période pour laquelle tout nouveau déficit de solvabilité doit être amorti. De fait, l'option 8 permet aux promoteurs de régimes de suspendre le financement pour de nouveaux déficits de solvabilité jusqu'à ce que les règles du nouveau cadre de financement de l'Ontario soient officiellement adoptées. Les nouvelles règles de financement pour les régimes à prestations ciblées sont aussi visées. Comme toujours, l'objectif du gouvernement de l'Ontario demeure de protéger le revenu de retraite pour les travailleurs et les retraités tout en contribuant au maintien de l'abordabilité des régimes de retraite d'employeur, en plus d'aider les entreprises de l'Ontario à croître et à être concurrentielles.

Méthodologie de calcul du rendement actualisé de l'actif de solvabilité

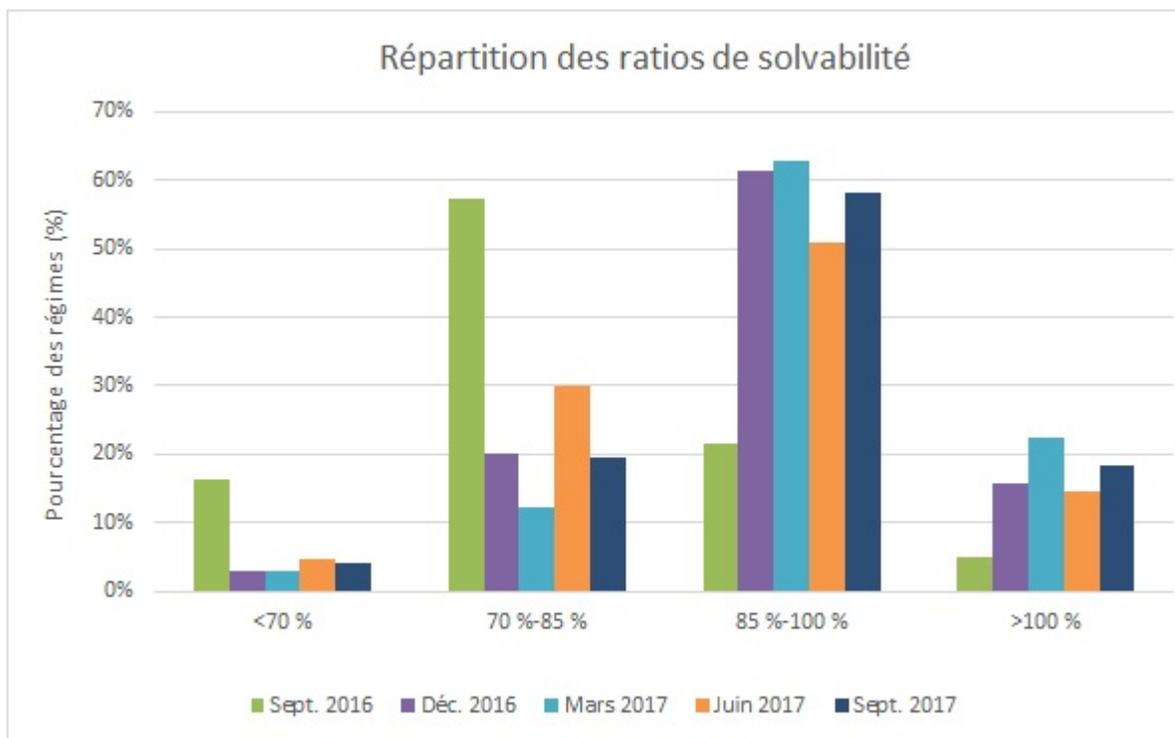
Les rendements des investissements pour la période de projection propre à chaque régime ont été calculés en fonction de l'information sur les pensions consignée dans le SRP. Pour 2014, 2015 et 2016, les taux de rendement annuels propres à chaque régime, en fonction des données tirées du SRP, ont été utilisés. Pour 2017, les rendements de chaque régime ont été estimés à partir des renseignements sur la répartition des avoirs de 2016, tirés du SRP, combinés avec les rendements des indices du marché de 2017, lesquels ont été compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base. Prière de consulter la section *Méthodes et hypothèses* ci-dessous pour obtenir de plus amples détails sur le calcul du rendement de l'actif et les statistiques concernant le taux de rendement de la caisse de retraite.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian



[Visualiser une description accessible du graphique linéaire sur l'actif et le passif par rapport au ratio de solvabilité médian](#)

Répartition des ratios de solvabilité



[Visualiser une description accessible du graphique à bar de la répartition des ratios de solvabilité](#)

Méthodes et hypothèses :

- Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés (c.-à-d., actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 septembre 2017 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite tel qu'indiqué dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais ont plutôt été pris en compte indirectement dans les revenus de placement nets déduction faite des dépenses.
- Plutôt que les rendements fondés sur un modèle de caisse de retraite présumé, les taux de rendement annuels après dépenses ont été calculés en fonction des données tirées du SRP. Ci dessous, figure un sommaire des statistiques sur les taux de rendement des régimes de 2015 et 2016 :

	1er quartile	2e quartile	3e quartile
Rendement brut 2014 :	13,8 %	11,7 %	10,1 %
Rendement net après frais d'investissement 2014 :	13,5 %	11,3 %	9,7 %

Rendement net après toutes les dépenses 2014 :	12,9 %	10,7 %	8,9 %
Rendement brut 2015 :	7,0 %	5,5 %	4,1 %
Rendement net après frais d'investissement 2015 :	6,6 %	5,1 %	3,7 %
Rendement net après toutes les dépenses 2015 :	6,2 %	4,7 %	3,1 %
Rendement brut 2016 :	8,1 %	6,4 %	4,7 %
Rendement net après frais d'investissement 2016 :	7,6 %	5,9 %	4,3 %
Rendement net après toutes les dépenses 2016 :	7,2 %	5,4 %	3,7 %

3. Plutôt qu'un seul modèle de rendement de régime de retraite, les rendements de chaque régime pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2017 ont été estimés selon la répartition d'actifs de chacun en 2016 inscrite au SRP, combinée avec les rendements des indices du marché pour 2017, compensés par une charge des dépenses trimestrielles de 25 points de base. Les rendements médians estimatifs des investissements après dépenses des régimes sont :

Rendement brut pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2017 : 3,9 %

Rendement net après toutes les dépenses pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2017 : 3,1 %

Tous les taux de rendement des investissements au 30 septembre 2017 ont été calculés selon la répartition d'actifs inscrite au SRP en 2016. Le tableau ci-dessous résume les répartitions d'actifs inscrites au SRP en 2016 par principale catégorie d'actif :

Espèces	Actions canadiennes ¹	Actions étrangères	Investissements à revenu fixe	Biens immobiliers	Autres
2,8 %	25,1 %	24,5 %	44,3 %	1,1 %	2,2 %

1 Auparavant l'avoir minier, le capital-risque, les fonds dans les valeurs mobilières d'une société immobilière, minière ou de placement, les autres fonds communs, mutuels ou distincts et les placements dans d'autres catégories d'actif étaient groupés sous « Actions canadiennes ». Dans la mesure où les rendements sur cet actif sont suffisamment à part de ceux des actions canadiennes, selon l'indice S&P/TSX, ces groupements ont été retirés de la catégorie Actions canadiennes et les deux tiers des autres fonds communs, mutuels et distincts ont été alloués à la catégorie Biens immobiliers.

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont :

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire Universe FTSE TMX
À ce jour au T3 en 2017	4,4 %	8,2 %	0,5 %

4. Les passifs de solvabilité estimatifs ont été calculés selon les Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et les Notes éducatives du même Institut, avec comme principales hypothèses :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Constitution de rente 2
30 sept. 2017	Intérêt : 2,60 % pendant dix ans, 3,50 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 3,20 % Mortalité : CPM2014 générationnelle
30 juin 2017	Intérêt : 2,00 % pendant dix ans, 3,40 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 3,07 % Mortalité : CPM2014 générationnelle

2 En fonction d'un bloc de durée moyenne illustratif